
L'« APPROCHE FILIERE » : Conceptions, avantages et risques pour l'agriculture familiale

Rapport du séminaire international organisé par le
CSA le 27 novembre 2013 à Bruxelles

CSA



Collectif Stratégies Alimentaires
Boulevard Léopold II, 184 D
1080 Bruxelles - Belgique
Tél. 02/412 06 60
secretariat@csa-be.org

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
PRÉAMBULE	2
APPROCHE FILIÈRE : ÉLÉMENTS DE DÉFINITION	3
Filière et chaîne de valeur : un peu de sémantique	3
A l'origine...	3
Au niveau opérationnel.....	3
L'approche filière comme outil d'analyse.....	3
L'approche filière comme cadre d'action	4
ATOUTS ET LIMITES DE L'APPROCHE FILIÈRE.....	5
Atouts de l'approche filière	5
Limites de l'approche filière	6
Un outil à utiliser en complémentarité avec d'autres.....	6
Une nécessaire approche participative	6
Illustration des limites de l'approche filière	6
APPROCHE FILIÈRE ET AGRICULTURE FAMILIALE.....	7
La place des producteurs familiaux et des OP dans les filières	7
Le risque de spécialisation des exploitations	8
Concilier agriculture familiale et approche filière.....	8
La « semi-professionnalisation » au Burundi	8
Circuits courts et achats institutionnels au Brésil	9
Ancrage territorial d'une coopérative laitière en France.....	9
Des accords interprofessionnels pour la viande bovine en Belgique.....	10

PRÉAMBULE

Ce document est basé sur les réflexions menées lors du séminaire agricole international, organisé par le Collectif Stratégies Alimentaires le 27 novembre 2013, intitulé : *L'« Approche filière » : conceptions, avantages et risques pour l'agriculture familiale.*

Ce séminaire a réuni une soixantaine de participants, dont une quinzaine de représentants d'OP du Sud, des représentants d'organisations agricoles belges et européennes, des ONG et des représentants de financeurs et d'institutions de développement.

Le séminaire du 27 novembre 2013 avait pour objectif de susciter une réflexion collective sur la conception de l'organisation de l'agriculture au travers des filières. En effet, l'approche filière est très en vogue dans le milieu du développement agricole dans les pays du Sud. Les grands programmes ciblent de plus en plus des filières spécifiques, et le travail d'appui aux organisations de producteurs favorise également cette approche.

Il nous semblait donc intéressant de se demander pourquoi cette approche semble s'imposer actuellement et quels en sont les avantages. A contrario, il est également important de prendre un peu de recul face à cette manière d'organiser le développement agricole, et de s'interroger sur l'impact de l'organisation en filière sur l'agriculture familiale, que ce soit au Nord ou au Sud. Plusieurs questions ont de ce fait été proposées à la discussion : comment l'approche filière se traduit-elle au niveau de la gestion des risques dans l'exploitation agricole ? Comment concilier encadrement sectoriel et prise en compte des exploitations familiales dans leur globalité ? Que suppose l'organisation en filière pour la structuration des organisations agricoles et de leur rôle de représentation ? Quels outils permettent aux OP d'intégrer l'approche filière au bénéfice des producteurs ?

Le séminaire a été organisé autour de trois sessions principales :

1. L'organisation en filière : historique, avantages, approches
2. Outils et méthodes permettant aux organisations de producteurs d'améliorer le fonctionnement des filières et y défendre les intérêts de leurs membres
3. Incidences de l'approche filière au niveau des exploitations, des territoires et des organisations agricoles

Le programme détaillé ainsi que les présentations des orateurs sont disponibles sur le site du CSA, à l'adresse http://www.csa-be.org/?page=seminaire&id_rubrique=12&id_mot=196

Le présent rapport cherche à capturer les principaux éléments abordés au cours de la journée. Après quelques éléments de définition, ce rapport aborde les atouts et limites de l'approche filière, puis discute de son impact sur l'agriculture familiale, avant de fournir quelques éléments de conclusion.

Le CSA remercie vivement les orateurs et les participants au séminaire pour leurs précieux apports qui ont nourri les discussions ainsi que ce document.

APPROCHE FILIÈRE : ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

La notion de filière est polysémique, et donc parfois ambiguë. Elle peut renvoyer tantôt à un outil d'analyse, tantôt à un cadre d'action basé sur un mode d'organisation vertical. Par ailleurs, la distinction entre le terme « filière » et le terme « chaîne de valeur » n'est pas toujours évidente. Nous tentons donc ici de clarifier ces différentes notions.

FILIÈRE ET CHAÎNE DE VALEUR : UN PEU DE SÉMANTIQUE

A l'origine...

Le concept de « filière » est francophone et a été développé par des institutions de recherche françaises telles que l'INRA et le CIRAD dans les années '60 autour de l'étude des relations de l'agriculture avec les secteurs amont et aval. Ce concept est issu d'une approche technico-économique de la production, et renvoie aux opérations techniques le long d'une chaîne de production.

Le concept anglophone de 'value-chain' (que l'on peut traduire par 'chaîne de valeur') et a été introduit dans les années '80 par Michael Porter, un professeur de l'Université Harvard (USA), et est intimement lié à l'analyse des avantages compétitifs des entreprises. Le concept de chaîne de valeur selon Porter renvoie ainsi à la décomposition des étapes de production d'une entreprise de manière à identifier les avantages compétitifs possibles aux différents maillons de la chaîne de production.

Au niveau opérationnel

Dans leur utilisation comme outil d'analyse, les concepts de filière et de chaîne de valeur se réfèrent à des types d'analyse différents : la filière renvoie à une notion d'ensemble, à des analyses de type systémique, alors que la chaîne de valeur renvoie plutôt à des analyses séquentielles, ou éclatées, des différents maillons de la chaîne de production.

Cependant, le terme « filière » n'a pas trouvé de traduction fidèle en anglais et est souvent traduit par « value chain », ce qui explique la distinction peu tranchée entre ces deux notions.

L'APPROCHE FILIÈRE COMME OUTIL D'ANALYSE

Le concept de filière peut se référer à un outil d'analyse des relations entre les différentes étapes et acteurs le long d'un processus de production d'un produit.

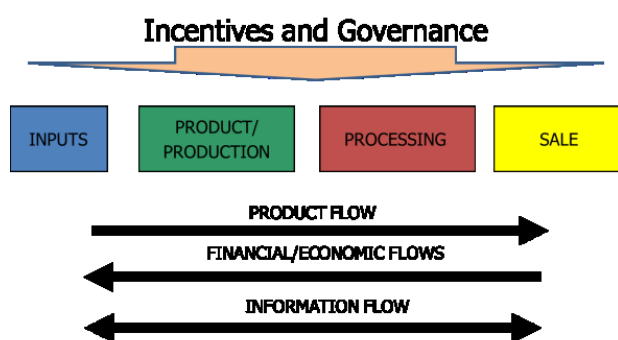


Figure 1. Principales dimensions d'une filière. Source : J. Balié, présentation lors du séminaire « l'Approche filière » du 27.11.13, CSA, Bruxelles

Comme l'illustre la figure ci-contre, les principales dimensions d'une filière sont la production, la transformation et la commercialisation, sans oublier en amont les intrants (crédit, engrais, main d'œuvre, ...). Les flux de produits sont dirigés de gauche à droite, tandis que les flux économiques vont dans le sens inverse. Les flux d'information vont quant à eux dans les deux sens. Ces échanges se passent dans un milieu donné, fait d'incitants pour les agents et de facteurs de gouvernance.

On peut distinguer trois types principaux d'analyse des filières, qui peuvent être combinés :

- 1) analyse technique (étude des flux) ;
- 2) analyse économique et financière (étude des coûts, des marges, ...);
- 3) analyse organisationnelle/institutionnelle.

L'APPROCHE FILIÈRE COMME CADRE D'ACTION

L'approche filière peut également faire référence à un cadre d'action, basé sur un mode d'organisation vertical.

Typiquement en Afrique, l'organisation des filières a été l'apanage des services étatiques à partir des années '60 jusqu'à leur désengagement massif du secteur agricole fin des années '80. Les filières administrées étaient celles jugées porteuses (soit les filières présentant des « avantages comparatifs »), notamment les filières d'exportation telles que le coton, le café, le cacao... L'intervention étatique était forte, allant parfois jusqu'à un monopole sur les filières concernées : fixation des prix d'achats, réglementation de la fourniture d'intrants, gestion de la transformation, commercialisation et exportation. Les filières ont ainsi constitué un outil de politique agricole ciblé sur certains produits (« approche produit »).

Actuellement, les filières sont largement utilisées comme cadre d'action pour le développement agricole. De nombreux programmes sont en effet structurés autour de filières spécifiques, définies comme porteuses (ou prioritaires). Après le « tout Etat », il s'agit généralement de « laisser opérer le marché » et de donner la responsabilité aux acteurs privés d'organiser les fonctions de production, transformation, commercialisation,... en facilitant les relations entre ces acteurs et en agissant sur certains goulots d'étranglement.

➔ Outil d'analyse et cadre d'action sont intimement liés puisque l'un n'existerait pas sans l'autre. S'il est parfois utile de clarifier si l'on se réfère à l'un ou l'autre, l'utilisation du terme « approche filière » se réfère donc à ces deux notions.

ATOUTS ET LIMITES DE L'APPROCHE FILIÈRE

ATOUTS DE L'APPROCHE FILIÈRE

Pour les décideurs, l'approche filière peut être extrêmement utile comme instrument d'aide à la décision. Cet outil peut en effet aider à comprendre le fonctionnement et les enjeux d'une portion de l'économie, à identifier le rôle du gouvernement et les options politiques et à quantifier les flux physiques et monétaires selon différentes options politiques (un soutien aux intrants aura un impact différent sur une même filière qu'une stabilisation des prix par exemple).

Une analyse filière permet en fait de comparer plusieurs scénarios par rapport à une situation de référence. Elle peut être réalisée dans différentes perspectives selon les objectifs recherchés :

- privée : quel intérêt économique pour un agent privé ;
- publique : quel impact sur le bien-être social ;
- économique : quel impact d'une mesure sur la croissance du PIB ;
- sociale : quel impact d'une mesure sur la sécurité alimentaire ou la pauvreté.

Par ailleurs, les analyses quantitatives (approche filière « classique ») peuvent être renforcées par des analyses qualitatives (approche « néo-institutionnelle ») portant sur les logiques d'acteurs, leur pouvoir de négociation, leurs stratégies et capacités, etc. Notons qu'un élément important des analyses filières est celui des incitants, c'est-à-dire des signaux envoyés aux opérateurs. Il s'agit d'évaluer si les opérateurs d'une filière reçoivent les bons incitants. Le prix est souvent le premier incitant, mais d'autres sont importants comme l'accès au marché, au crédit, à la vulgarisation, etc.

Pour les OP et agents du développement, la schématisation de la réalité par un découpage du secteur productif en sous-secteurs homogènes peut faciliter le diagnostic et le ciblage d'actions pour répondre à des objectifs bien définis. Nombreuses sont d'ailleurs les OP qui organisent leurs services économiques autour de filières spécifiques ; cette approche facilite en effet la planification des campagnes et la mise en œuvre de services visant à améliorer le revenu des producteurs : négociations collectives pour l'accès au crédit, achat groupé d'intrants, mise en marché collective, etc.

LIMITES DE L'APPROCHE FILIÈRE

Un outil à utiliser en complémentarité avec d'autres

Si l'approche filière offre une aide à la décision politique, elle comporte aussi des limites : il s'agit d'un outil partiel, car vertical et statique. Il est par ailleurs basé sur des simplifications de la réalité qui ne permettent pas la prise en compte de la complexité des contextes locaux ; les analyses peuvent donc être biaisées. En outre, l'approche filière étant par nature sectorielle, l'élaboration d'un cadre d'action axé sur un produit spécifique permet difficilement de prendre en compte les enjeux transversaux inhérents à l'agriculture familiale et au développement des territoires. Une stratégie étroite de filière peut ainsi mener à une hyper spécialisation souvent peu compatible avec des stratégies plus complexes de sécurité alimentaire. De ce fait, il s'agit de l'un des outils possibles de compréhension des systèmes agro-alimentaires, qui doit être utilisé en complémentarité avec d'autres, notamment des outils qui prennent en compte les dynamiques agricoles et territoriales, oubliées par l'analyse filière (des outils de diagnostic agraire par exemple).

Une nécessaire approche participative

Une autre limite de l'approche filière est moins liée à l'outil d'analyse qu'aux lieux et méthodes de définition des politiques et programmes de développement. Concernant les questions de production en particulier, l'implication des producteurs par le biais de leurs organisations est cruciale pour une bonne compréhension et utilisation de l'analyse filière, afin que les programmes et politiques définis soient favorables aux agriculteurs familiaux.

Illustration des limites de l'approche filière

Des exemples concrets durant le séminaire ont permis d'illustrer certaines des limites de l'approche filière :

1. En Asie du Sud-Est¹, un projet sous-régional ambitieux a été construit autour de la filière bambou. L'objectif, résumé sous le terme « market for the poor », était de dynamiser les filières par une forte demande en produits à haute valeur ajoutée, afin d'impacter sur la production et les prix pour réduire la pauvreté. Cependant le projet a fait face à plusieurs difficultés pour atteindre cet objectif en raison de lacunes au niveau de l'analyse filière à la base du projet: pas de prise en compte de la complexité des contextes locaux (pratiques et contraintes locales, revenus multiples des paysans) menant à une situation où les producteurs ne priorisent pas la filière bambou, remise en cause de l'hypothèse de base lorsque les acheteurs ont préféré acheter à moindre prix ailleurs malgré la haute qualité des produits, etc.
2. Au Rwanda², la filière pomme de terre a été définie comme prioritaire par l'Etat. D'importants moyens sont donc mis en œuvre pour augmenter la production de pommes de terre et réduire la dépendance aux importations. Les exploitations rwandaises étant très dispersées, l'Etat a entrepris une « consolidation » (mise en commun) des terres et a mis en place des mécanismes de vulgarisation technique et d'accès au crédit. Mais les producteurs se voient dans l'obligation de cultiver la pomme de terre et les associations leur ont été interdites. Ceci met à mal la majorité des agriculteurs familiaux qui possèdent de très petites surfaces et qui ne peuvent dès lors plus cultiver d'autres cultures pour répondre à leurs besoins alimentaires et s'exposent ainsi à de grands risques.

¹ Intervention d'Olivier Renard, IRAM, lors du séminaire « l'Approche filière » du 27.11.13, CSA, Bruxelles

² Intervention de Juvenal Musine, Syndicat des agri-éleveurs du Rwanda (IMBARAGA) lors du séminaire « l'Approche filière » du 27.11.13, CSA, Bruxelles

LA PLACE DES PRODUCTEURS FAMILIAUX ET DES OP DANS LES FILIÈRES



Typiquement, les filières comportent trois grands groupes d'acteurs et peuvent être schématisées par la forme d'un sablier : aux deux extrémités, on trouve les producteurs et les consommateurs ; entre les deux se situent les firmes de commerce, transformation et distribution, qui ont tendance à se concentrer en un petit nombre d'acteurs internationaux.

Au sein d'une filière, la structuration des producteurs est donc cruciale pour améliorer leur pouvoir de marché face aux autres acteurs et améliorer ainsi le prix et la marge qu'ils perçoivent. La coopérative est l'un des outils de structuration qui permettent aux producteurs de se positionner au sein d'une filière. Les interprofessions peuvent également permettre aux producteurs de négocier avec les autres acteurs de la filière. En Europe, suite aux crises récentes qu'ont connues les producteurs, la PAC a intégré un nouvel objectif : permettre l'émergence d'organisations de producteurs qui puissent peser dans les négociations avec les autres acteurs de la filière. Jusqu'ici, l'UE avait peu défendu cette option qui se heurte en fait aux règles de concurrence en vigueur. Ces contraintes juridiques vont donc devoir être dépassées pour permettre aux producteurs de s'organiser face aux autres acteurs d'une filière.

Pour se positionner dans une filière, la « maturité » de l'OP est déterminante. Quelques grands principes doivent être rencontrés pour une intervention réussie dans une filière :

- Une délimitation claire des prérogatives de l'OP, de son rôle dans la filière considérée (une OP n'a pas pour vocation de se substituer à tous les acteurs de la filière) ;
- De l'autonomie sur le plan financier et vis-à-vis des gouvernements et des bailleurs ;
- Une vie démocratique interne et des capacités managériales ;
- Une amélioration de l'environnement des OP pour développer leur rôle, via la contractualisation ou le développement d'interprofessions par exemple ;
- L'orientation des politiques publiques pour qu'elles soient favorables à l'agriculture familiale.

Bien souvent, une seule organisation ne peut à la fois se charger de la défense syndicale et des fonctions techniques liées à la production et la commercialisation. C'est pourquoi souvent, plusieurs organisations coexistent dans un même pays. Au Sénégal par exemple, les OP ont confié la défense de leurs intérêts à une plateforme syndicale au niveau national, le CNCR. Nombre de ces OP membres de la plateforme sont spécialisées par filière. Leur coexistence et leur solidarité sont basées sur le partage d'une vision commune, qui doit être sans cesse renouvelée et discutée pour aplanir les divergences d'intérêts entre filières. L'objectif est de défendre les défis communs à toutes les filières, à tous les producteurs, mais aussi de s'allier en cas de difficulté rencontrée par les producteurs d'une filière particulière.

La question des normes est récurrente dans la discussion sur l'approche filière, car on a assisté ces dernières années à une émergence des normes de certification privées de durabilité, notamment lorsque l'on considère les marchés d'exportation. Ces normes conditionnent l'accès aux marchés, mais elles sont généralement définies par d'autres acteurs et les producteurs ont très peu de prise sur ces normes. Si la participation des producteurs aux systèmes de certification est nécessaire, une différenciation des produits orchestrée par les producteurs, et basée sur des critères qualitatifs, peut être l'une des pistes alternatives pour valoriser la production sans être contraints par les normes imposées par les acteurs dominants.

LE RISQUE DE SPÉCIALISATION DES EXPLOITATIONS

Le développement agricole par le biais de l'approche filière peut mener à la spécialisation des exploitations, dans une optique d'accroissement des performances de celles-ci (quantités suffisantes, investissement dans du matériel spécialisé, etc.). Cette spécialisation n'est pas sans risque pour les producteurs, pour plusieurs raisons :

- Vu la très faible emprise des producteurs sur les marchés, la dépendance à un marché est dangereuse : les prix peuvent s'effondrer en cas de surproduction, ou en cas d'importation massive du produit sous forme de don par exemple ;
- L'abandon des cultures destinées à l'autoconsommation peut directement mettre en péril la sécurité alimentaire et nutritive des familles ;
- La spécialisation des exploitations est parfois associée à leur intégration verticale (forme poussée de contractualisation avec une firme agro-alimentaire). Dans ce cas, la perte d'autonomie des producteurs est totale ;
- En Europe, la spécialisation a été de pair avec la concentration des exploitations : les producteurs ne représentent plus qu'une très faible part de la population active.

Par ailleurs, sur le plan sociétal la spécialisation des exploitations et des territoires peut mener, comme l'illustre l'expérience européenne, à des dégâts environnementaux et à l'impossibilité à rendre des services plus larges à la société que la seule production.

CONCILIER AGRICULTURE FAMILIALE ET APPROCHE FILIÈRE

La « semi-professionnalisation » au Burundi

Au Burundi³, les exploitations familiales sont de petite taille (30 ares en moyenne) et pratiquent une agriculture de subsistance essentiellement, souvent basée sur des cultures associées. Afin d'améliorer la situation socio-économique des agriculteurs familiaux, la CAPAD (Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement) a développé une démarche qu'elle qualifie de « semi-professionnalisation » qui concilie approche filière et agriculture familiale. Il s'agit de promouvoir deux à trois cultures de rente par zone de production, sur base d'analyses filière qui permettent de déterminer les cultures les plus rentables. Les coopératives membres de la CAPAD organisent ainsi leurs services autour de ces cultures: facilitation de l'accès aux facteurs de production (semences, fertilisants, crédit) et de l'accès au marché (vente groupée), gestion post-récolte, conseil technique. Ce n'est pas la spécialisation des exploitations dans ces cultures qui est visée, mais bien la combinaison sur les exploitations de cultures de rente (« cultures principales ») et de cultures de subsistance, financées par la vente des excédents des cultures principales. Cette approche permet aux exploitations d'assurer les besoins alimentaires de la famille et de limiter les risques liés à la spécialisation et à la monoculture (chute des prix, maladie épidémique, etc.) tandis que les services rendus par les coopératives de la CAPAD sont facilités : planification des campagnes agricoles pour un accès groupé aux semences et fertilisants, appui-conseil harmonisé, négociation collective de crédits, mise en marché collective, etc. Par ailleurs, la diversification des activités par coopérative diversifie également les sources de revenus. La limite principale de cette approche identifiée par la CAPAD est la limitation des services rendus par les coopératives à ces deux ou trois cultures par zone de production.

³ Intervention d'Annick Sezibera, CAPAD, lors du séminaire « L'Approche filière » du 27.11.13, CSA, Bruxelles

Circuits courts et achats institutionnels au Brésil

Au Brésil ⁴, la professionnalisation des exploitations familiale est souvent synonyme de « verticalisation » et de spécialisation : les exploitations abandonnent la diversification pour se concentrer sur une production unique et sont intégrées à des grandes entreprises de l'agro-alimentaire qui deviennent le seul débouché pour la commercialisation des produits. Un facteur qui explique ce phénomène est la garantie de commercialisation qu'offre l'intégration. Mais cette dépendance à un seul produit comme source de revenu fragilise les exploitations familiales, comme l'ont démontré les crises qui surviennent périodiquement dans l'une ou l'autre filière : problèmes de remboursement de crédit, déstructuration des exploitations de nombreuses familles. Cette « verticalisation » de la production génère également des problèmes environnementaux car elle est souvent associée à des modes de production intensifs en intrants chimiques. Enfin, la spécialisation des exploitations familiales impacte l'alimentation de ces familles qui ne produisent plus la diversité de produits nécessaire à leur alimentation ; de même la diversité des produits offerts aux consommateurs diminue. C'est pourquoi la FETRAF (Fédération des travailleurs et travailleuses de l'agriculture familiale) défend la mise en place de processus « horizontaux », en parallèle à ce modèle vertical de production, par le biais de politiques publiques qui incitent les agriculteurs familiaux à diversifier leur production et qui leur permettent de bénéficier de garanties en termes de commercialisation. La promotion des circuits courts et des ventes directes aux consommateurs en font partie, mais aussi d'importants programmes publics promus par le gouvernement brésilien, les programmes d'achats institutionnels comme le programme d'acquisition des aliments (PAA) et le programme national d'alimentation scolaire (PNAE) qui visent à approvisionner des organismes publics et des écoles en produits achetés aux agriculteurs familiaux à des prix garantis.

Ancrage territorial d'une coopérative laitière en France

« Prospérité fermière »⁵ est une coopérative importante de 1800 membres, présente sur le marché international et spécialisée dans la production de poudre de lait, mais aussi dans le lait de consommation et d'autres produits de diversification. Comme c'est le cas pour de nombreuses coopératives françaises, les producteurs membres avaient depuis longtemps délégué la gestion de la coopérative à des spécialistes, au point où les orientations étaient décidées par ces spécialistes et non plus par les producteurs membres qui détiennent pourtant le capital. En 2009, suite à la crise dans le secteur laitier, les producteurs membres de « Prospérité fermière » ont décidé de reprendre les rênes de leur coopérative : après une manifestation, le conseil d'administration a été cassé et de nouvelles élections ont eu lieu. Reprendre les rênes ne signifie pas pour autant se charger de tout : les tâches sont toujours déléguées aux spécialistes mais ce sont les producteurs qui choisissent dorénavant l'orientation de la coopérative et en prennent la responsabilité. Les membres ont ainsi redéfini le projet de la coopérative autour d'un objectif principal : maintenir la densité et la diversité des exploitations laitières de la région en renouvelant l'ancrage territorial du groupe et sa relation aux adhérents. Il s'agit d'accompagner les membres face aux contraintes auxquelles font face les exploitations familiales, afin d'assurer leur maintien. Parmi les défis à relever par la coopérative, on peut citer : régulation de la production et de la transformation à l'échelle du bassin de production, gouvernance de filière renouvelée dans un contexte de recul des pouvoirs publics, reconnexion de

⁴ Intervention vidéo de Marcos Rochinski, FETRAF, lors du séminaire « L'Approche filière » du 27.11.13, CSA, Bruxelles

⁵ Intervention de Mickaël Poillion, Prospérité fermière, lors du séminaire « L'Approche filière » du 27.11.13, CSA, Bruxelles

l'amont et de l'aval, réduction de la dépendance structurelle des membres à l'énergie directe et indirecte, renouvellement des générations, équilibres territoriaux (l'activité d'élevage dans une région très urbanisée) et coopération entre activités d'élevage et de culture. Pour relever ces défis, la coopérative mise sur la formation des membres et la vision prospective des leaders. Le processus de réflexion est en cours et la mutation s'amorce, même s'il n'est pas simple de bouleverser un système établi.

Des accords interprofessionnels pour la viande bovine en Belgique

En Belgique, un important travail a été réalisé en front commun des organisations agricoles belges en réunissant les acteurs en « interprofession », et ce sous les auspices des pouvoirs publics⁶. L'objectif des organisations agricoles était d'établir un équilibre de prix plus équitable entre les différents maillons de la filière bovine ?

Le travail a d'abord consisté à quantifier les tendances dans le secteur bovin : il a ainsi été mis en évidence que les producteurs travaillaient à perte et que le nombre de troupeaux et de naissance était en déclin (décapitalisation), mettant ainsi en péril toute la filière. Sur cette base, des négociations ont été engagées avec les autres opérateurs de la filière (notamment les acteurs de la distribution) et un mécanisme de correction des prix a été mis en place. Ce mécanisme, validé par les pouvoirs publics belges et reconnu par tous les acteurs de la filière, se base sur un observatoire du revenu des producteurs en fonction du prix de vente des bovins et des charges de production (qui varient selon le prix des matières premières). Ceci a permis une révision à la hausse du prix payé aux producteurs lorsque leurs charges ont augmenté. Il faut souligner que ce processus a été facilité par la particularité de la filière viande bovine belge, qui se base sur un marché relativement fermé en raison de caractéristiques de la viande produite et consommée en Belgique (le bœuf Blanc-Bleu-Belge).

⁶ Intervention vidéo de Yvan Hayez, FWA, lors du séminaire « l'Approche filière » du 27.11.13, CSA, Bruxelles